

MAGAZINE

www.epac-apec.ca

Volume 2 • Number 2

Winter / Hiver 2002-2003

In This Issue

Editorial: One 'Ethics' by <i>Marc Saner</i>	2
AGM 2002: Report of the Chair by <i>Marc Terreau</i>	3
EPAC's New Ethics Inventory by <i>Kariann Aarup</i>	6
The Corporate Triplets: Social Responsibility, Governance and Ethics by <i>David Greenall</i>	11
Cooking the Books: The Challenge of Accounting Ethics by <i>Eric B. Litwack</i>	14
IIEP 2002 Snapshot by <i>Norman Steinberg</i>	18
Book Review: Community Values in an Age of Globalization by <i>Jane Garthson</i>	20
About this Magazine	22

➤ Please Note ◀

This edition of the EPAC Magazine has been generously sponsored by the

Workplace Ethics Consultancy

www.WorkplaceEthics.ca

Company information is available from
Cornelius von Baeyer, Principal, at Tel. (613)
730-5184 or vonbaeyer@cyberus.ca

[This notice does not represent an endorsement of the services or products of this company by EPAC]

➤ Annonce ◀

Ce numéro de la revue de l'APEC est généreusement commandité par

Workplace Ethics Consultancy

www.WorkplaceEthics.ca

Renseignements disponibles auprès de
Cornelius von Baeyer, directeur, que l'on peut
joindre au (613) 730-5184 ou, par courriel, à
vonbaeyer@cyberus.ca

[Cette annonce ne signifie pas que l'APEC cautionne les services ou produits de cette compagnie]

Dans ce numéro

Éditorial : De l'éthique par <i>Marc Saner</i>	2
Assemblée annuelle 2002: Rapport du Président par <i>Marc Terreau</i>	5
Nouveau répertoire de l'APEC des ressources d'enseignement et de formation par <i>Kariann Aarup</i>	8
Le triple défi des entreprises : la responsabilité sociale, la gouvernance et l'éthique par <i>David Greenall</i>	12
Tripatouiller les comptes : éthique et comptabilité par <i>Eric B. Litwack</i>	16
Aperçu de la conférence de 2002 de l'IIEP par <i>Norman Steinberg</i>	19
Revue du livre : Les valeurs collectives à l'ère de la mondialisation <i>compte rendu</i> par <i>Jane Garthson</i>	21
À propos de cette revue	22

Editorial: One 'Ethics'

By Marc Saner

In this edition of the Magazine, David Greenall argues that we should see the connections between ethics, social responsibility and governance. I believe this is an important point. I also believe that we should train ourselves to recognize these types of connections.

A number of additional connections could be pointed out. Eric Litwack, in this magazine, shows the importance of linking law and morality, and his use of ethical analysis links the abstract world of philosophy with the practical world of accounting. The connections between ethics in the private and public sectors are more obvious than ever in the age of globalization, as the contributions by Norman Steinberg and Jane Garthson illustrate.

A connection that is insufficiently recognized, in my view, is the connection between *organizational ethics* and *ethics in the policy context*. I observe that there is a trend in public organizations to develop two parallel ethics structures and dialogues. One structure may be located within human resources and concerns itself with business ethics and organizational issues. The other may be located within management or communications, and concerns itself with "hot" topics and public confidence. Each structure has its own type of employees and advisors. One type is trained in business ethics and the other is trained in fields such as science policy, biomedical ethics or human rights. It is clear however, that workplace values and ethics affect the quality of policy development, and that policies affect the quality of the workplace.

The danger? – The development of diverging languages and of turf wars. The solution? – Start with education. We should *demand* from advisors and educators to make the connections. But we also need *tools* to help choose among educational options. EPAC is now developing just such a tool, and the article by Kariann

Aarup gives you an overview of this important project.

Marc Saner is the editor of the EPAC Magazine. For more information go to the end of the Magazine.



Éditorial : De l'éthique

Par Marc Saner

Dans ce numéro du magazine, David Greenall fait valoir que nous devrions voir les liens entre l'éthique, la responsabilité sociale et la gouvernance. Je crois que c'est là un point important. Je crois aussi que nous devrions nous entraîner à reconnaître ce genre de liens.

Un certain nombre d'autres liens pourraient être signalés. Eric Litwack fait ressortir l'importance d'établir un lien entre le droit et la moralité, et son recours à l'analyse éthique rapproche l'univers abstrait de la philosophie et l'univers pratique de la comptabilité. Les rapports entre l'éthique dans le secteur privé et dans le secteur public sont plus évidents que jamais à l'ère de la mondialisation, comme le démontrent les contributions de Norman Steinberg et de Jane Garthson.

Un lien qui est insuffisamment reconnu, à mon avis, est celui qui existe entre *l'éthique organisationnelle* et *l'éthique dans le contexte de la politique*. Je constate qu'il existe une tendance, dans les organisations publiques, à élaborer deux structures éthiques et deux dialogues sur l'éthique parallèles. Une des structures peut se trouver dans le domaine des ressources humaines et se rapporte à l'éthique des affaires et aux questions organisationnelles. L'autre peut se trouver dans le domaine de la gestion ou des communications et se rapporte aux sujets « brûlants » et à la confiance du public. Chaque structure a son propre type d'employés et de

conseillers. Un type a reçu une formation en éthique des affaires et l'autre dans des domaines comme la politique scientifique, l'éthique biomédicale ou les droits de la personne. Il est toutefois clair que les valeurs et l'éthique en milieu de travail ont un impact sur la qualité de l'élaboration des politiques et que ces dernières ont un effet sur la qualité du milieu de travail.

Le danger? – Le développement de langages divergents et de guerres de clans. La solution? – Commencer par l'éducation. Nous devrions *exiger* que les conseillers et les éducateurs fassent ressortir les liens en question. Mais nous avons aussi besoin *d'outils* pour aider à choisir entre les options d'éducation. L'APEC élabore actuellement un tel outil, et l'article de Kariann Aarup vous donne un aperçu de cet important projet.

Marc Saner est le rédacteur en chef du magazine de l'APEC. Vous trouverez plus d'information à la fin du magazine.



AGM 2002: Report of the Chair

Presented October 2, 2002 in Ottawa

The war on terrorism that followed the terrorist attack on the USA has tested many of our values and reminded us all of our commitment to ethical behaviour. Then came the revelations that ruined the reputations of some of the world's largest corporations because of ethical lapses. This was all happening in the midst of news of inappropriate behaviour in the public sector as well. All made the news and the public was yet again reminded of the importance of ethics and integrity in our society.

There is clearly an important role for EPAC to play. During the last year, we have accomplished much and realized that we are not done yet if we want to enshrine solid foundations of ethics in Canada and ensure that people and organizations abide by them.

The Board of Directors took the time to review our strategic direction, which has led us to suggest revised vision and mission statements. As you know, there are also some amendments to our By-Laws to improve our internal governance. The revised vision of EPAC is that all Canadian organizations, whether public, private or voluntary, will operate in an exemplary ethical and socially responsible manner at home and abroad, in accordance with their own stated values, leading standards in their sector, and applicable international standards. The revised mission of EPAC is to enable individuals to work successfully in the field of ethics in organizations by enhancing the quality and availability of ethics advice and services across Canada.

As in the past years, EPAC has been active across Canada with notable ethics round table events in Ottawa and Edmonton while the Québec region saw another exceptionally successful one-day seminar in May 2002. The Association has also made links with other similar organizations like the Ethics Centre in Toronto, the Caux Round Table, the Ethics Officer Association in the USA, the Business Ethics Center of Bentley College in Waltham Massachusetts, the Council on Governmental Ethics Laws, the Ottawa Science and Technology Ethics Roundtable, and the Shumir Foundation of Calgary and I am probably missing one or two others.

We have continued to work on the final version of a self-assessment tool to support our Competency Profile of an ethics practitioner that was made public last year. To further assist practitioners, we initiated work on an inventory of ethics education available in colleges and universities across Canada. This is being done with the active support of the federal Department of Public Works and Government

Services. We hope to have this inventory available on our web site very soon.

We now have a new logo to enhance our visibility across Canada.

Our new sponsorship policy was put in place and acted upon since we have a number of sponsors with us for the AGM. We need to thank the RCMP, the COGEL and Elections Canada, Pfizer Canada, PWGSC, and KPMG Offices of Montreal and Ottawa.

We have continued to publish a high quality magazine and kept our web site up to date on events and news items dealing with ethics. Our members have also received a regular electronic bulletin with timely notices of a wide variety of activities underway.

With the good news also comes some sad news. We have come to the end of an era with the departure of the last two founding directors of EPAC who are retiring from the Board of directors to make room for new blood. David Nitkin and Jane Garthson will be sorely missed on the Board but they have assured us that they will remain active members of the Association and continue to promote our vision and mission. These will be very hard shoes to fill.

David Nitkin is the man of vision and dreams who is recognized as the founder of EPAC. He is a past Chair of the Association and has spent a tremendous amount of time and energy motivating fellow practitioners to improve our society. He shows a tremendous energy and enthusiasm to develop and implement projects useful to all of us. Currently deeply involved in educational matters, he has graciously accepted to remain on our Education and Competencies Committee. We need his continuing support at whatever level of the organization he wishes to participate. Without David we would not likely have an Association thus we are deeply indebted to him for his effective ethical leadership.

For her part, Jane Garthson is a founding director of EPAC, a past Chair, and has occupied just about every position in the Association's structure at one time or another. She has displayed enormous devotion to the Association and she did not hesitate to speak of her vision of what EPAC could be and should be, and, how an NGO ought to be governed. Thanks to her tenacity and cogent proposals, we have in place a far better governing structure than most volunteer organizations in Canada. As current Chair I can attest to the wise and timely counsel that she has provided me. It was also very reassuring to know that I could always count on her to help me in any way possible in order to make EPAC an effective ethics organization.

In conclusion, I am sure that you will agree with me that this last year of operations has been very successful for a pan Canadian, independent volunteer organization dedicated to the support of ethical behaviour in our society. Thank you for the honour you conveyed to me in allowing me to Chair the Board of Directors of EPAC for the last two years. Thank you also to all who have provided EPAC with superb support during this last year. Without all of you, nothing is possible!

Marc Terreau

Marc Terreau is the past Chair of the Board of EPAC. He is a retired Air Force Major-General who has taken a leadership role in ethics consulting as an Associate of KPMG Ethics & Integrity Services in Ottawa.



Assemblée annuelle 2002: Rapport du Président

Présentée le 2 octobre, 2002 à Ottawa

La guerre contre le terrorisme qui a suivi l'attaque infâme sur les États-Unis l'an dernier a mis à l'épreuve plusieurs de nos valeurs et nous a rappelé notre engagement envers le comportement éthique. Cela a été suivi d'une série de révélations d'un manque d'éthique chez quelques unes des plus grandes entreprises internationales, pendant que l'on se posait des questions sur le comportement de certains membres d'organisations du secteur public. Ces événements ont fait la une dans les médias et on a encore une fois rappelé au public combien l'éthique et l'intégrité sont importants dans notre société.

Il y a donc un rôle crucial pour l'APEC dans ce contexte. Même si nous avons accompli beaucoup durant la dernière année, nous prenons conscience du fait qu'il nous reste encore beaucoup à faire afin d'établir des assises solides en éthique au Canada et du fait même de s'assurer que les individus et les organisations se comportent éthiquement.

Durant la dernière année, le Conseil d'administration s'est penché sur la stratégie à long terme de l'Association ce qui nous a amené à faire des changements à la déclaration de notre vision et de notre mission. Comme vous le savez, nous avons aussi fait des changements aux arrêtés de l'APEC afin de mieux gérer notre organisation. La nouvelle vision de l'APEC est que l'ensemble des organisations du Canada, des secteurs public, privé et bénévole, travailleront conformément à des principes d'éthique exemplaires et agiront d'une manière socialement responsable, au pays comme à l'étranger, tout en respectant leurs propres valeurs, les normes en vigueur dans leur secteur d'activité et les normes internationales qui s'appliquent. La mission de l'APEC est de soutenir les personnes travaillant dans le domaine de l'éthique au sein des organisations, en améliorant la qualité et l'accessibilité des

conseils et des services en matière d'éthique au Canada.

Comme par les années passées, l'APEC a été visible à travers le Canada par ses tables rondes sur l'éthique surtout à Ottawa et à Edmonton, tandis que dans le Québec nous avons eu un autre colloque annuel très populaire en mai 2002. Nous avons également établi des liens avec d'autres organisations à buts similaires tel que le «Ethics Centre» de Toronto, la Table ronde de Caux, l'Association des officiers en éthique des États-Unis, le « Council on Governmental Ethics Laws » le « Business Ethics Center » du Collège Bentley à Waltham au Massachusetts, la table ronde sur l'éthique en sciences et technologie d'Ottawa, et, la fondation Shumir de Calgary. Et puis, j'en oublie sûrement quelques unes.

Nous avons continué d'œuvrer sur un outil d'auto évaluation qui fait suite à la parution en 2001 de notre Profile de compétences d'un praticien en éthique. Afin de soutenir les praticiens en éthique, nous avons aussi démarré un projet pour inventorier tout ce qui est offert en formation professionnelle dans le domaine de l'éthique appliquée. Ce projet est soutenu par le ministère des Travaux publics et services gouvernementaux fédéral. Nous espérons pouvoir le rendre public par l'entremise de notre site web d'ici quelque peu.

Nous avons aussi un nouveau « logo » qui nous aidera à être plus visible à travers le pays.

Nous avons aussi mis en place une politique sur les commandites et dont nous nous sommes servis étant donné le nombre de nos commanditaires pour cette journée. Nous désirons par le fait même remercier ceux qui nous ont permis de mettre en place cette assemblée annuelle: la GRC, le COGEL et Élections Canada, Pfizer Canada, TPSGC, et les bureaux KPMG de Montréal et d'Ottawa.

Nous continuons de publier un magazine de haute qualité et nous tenons à jour notre site web en présentant une liste des événements liés à l'éthique. De plus, nos membres reçoivent un

bulletin électronique afin de les tenir à jour sur ce qui se passe à travers le pays.

Les bonnes nouvelles souvent en attirent de moins bonnes. Les deux derniers fondateurs de l'APEC qui siégeaient encore sur le conseil nous quittent cette année. La présence sur le conseil de David Nitkin et de Jane Garthson va nous manquer beaucoup mais ils nous ont assuré qu'ils resteront au sein de l'Association et impliqués dans certains comités afin de promouvoir notre vision et soutenir notre mission. Ce sera quand même difficile des les remplacer.

David Nitkin est ce visionnaire et penseur qui est reconnu comme ayant fondé l'Association. Il a siégé comme président pendant plusieurs années et a mis beaucoup de temps et d'énergie à motiver les praticiens en éthique à améliorer notre société. Il a démontré un enthousiasme sans borne et de l'énergie à volonté pour compléter des projets utiles à tous les membres. Il a gracieusement accepté de continuer à travailler sur notre comité sur l'éducation et les compétences. Nous avons besoin de son soutien à tout niveau de l'APEC où il acceptera de participer. Sans lui nous n'aurions probablement pas d'APEC donc nous lui devons une fière chandelle pour son leadership éthique de premier ordre.

Pour sa part, Jane Garthson est une autre fondatrice de l'APEC. Elle a siégé en tant que présidente, et elle a travaillé auprès de presque tous les comités de l'Association à un moment ou un autre. Elle a démontré une très grande dévotion à l'APEC et elle n'a jamais hésité à parler de sa vision personnelle de ce que l'Association devrait être et comment on devrait gérer une entreprise non-gouvernementale. Grâce à sa ténacité et à ses propos convaincants, nous avons mis en place une structure de gestion qui surpasse celle de bien d'autres organisations de volontaires au Canada. En tant que président, je puis affirmer qu'elle m'a fourni des conseils très sérieux au bon moment afin de m'aider à mener à bien notre mission et d'assurer l'efficacité de l'APEC.

Je suis certain que vous serez d'accord avec moi que nos activités durant la dernière année ont eu du succès pour une organisation pan-canadienne de volontaires dédiés à encourager le comportement éthique dans notre société. Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me demandant de servir comme président du conseil. Je tiens particulièrement à remercier tous ceux et celles qui ont travaillé directement au sein de l'APEC. Sans vous, rien n'est possible.

Marc Terreau

Marc Terreau est le président sortant du conseil de l'APEC. Il est un major général d'aviation à la retraite qui est devenu un leader dans les services de conseils en éthique principalement chez les Services d'éthique et d'intégrité de la firme KPMG à Ottawa.



EPAC's New Ethics Inventory – Education and Training Available in Canada

Introduction

by Cornelius von Baeyer, Chair of EPAC

In keeping with its mandate to maintain and improve the qualifications and standards of the profession, EPAC is publishing a set of tools to assist ethics practitioners to identify and enhance their professional competencies. In June 2001, EPAC published the **Competency Profile of Ethics Practitioners**. This document, available on the EPAC website, sets out the functions that ethics practitioners carry out, as well as the knowledge and skill that they must possess. EPAC is now in the process of releasing two follow-up resources. The first is the **Competency Self-Assessment Guide**, which

helps practitioners to determine their strengths and weaknesses. (Members of EPAC will receive a copy of the guide, while others must purchase it for an amount equal to the membership fee.) The second follow-up resource is the **Inventory of Education and Training Resources for Applied Organizational Ethics**. This is designed to help practitioners identify where they can go to fill gaps in their competency. The initial inventory was compiled for EPAC by Kariann Aarup, with support from Public Works and Government Services Canada. The Inventory will be maintained on the EPAC website. While working on the project, Kariann identified several important impacts that she has set out for us below.

The Inventory Project

By Kariann Aarup

EPAC's project to gather applied organizational ethics educational and training resources, that currently exist in Canada, has produced some interesting results, and could have even more interesting impacts in the future.

Research scope & results

Given that the primary audience for this information will be ethics practitioners, only those courses and programs open to working professionals have been included. Courses offered only to students in full-time degree programs have therefore not been included (such courses are the subject of a paper recently presented at the International Institute of Public Ethics by Jim Ridler of Queen's University School of Business).

The basic results of the EPAC inventory project are the following:

Distribution across Canadian Provinces

	BC	AB	MB/SK	ON	QC	ATLANTIC	
Applied Ethics Centres or Programs	0	0	0	7	4	2	13
Individual Applied Ethics Courses	13	5	4	9	4	0	35
Executive Education or Management Development	1	1	1	6	6	6	21
	14	6	5	22	14	8	69

The study included 11 community colleges, 26 universities and 9 business schools. Of the individual courses listed, 15 are offered through community colleges and 20 through universities. Of those university-offered courses, 10 are offered through continuing education, 2 through philosophy departments and 8 through the faculties of business. Of the 21 executive education or management development courses listed, 5 have an ethics component integrated into the program. The remaining clearly state

that customized ethics courses could be developed on request. Also included in the study were 'professional training resources' which essentially comprised private, non-academic organizations: 11 were found in the country, with one in Saskatchewan and the remaining 10 located in Ontario.

Impact of the study

There is little doubt of the importance of such a study, not only for EPAC and its members, but also for the field of ethics education and practice in Canada. Firstly, prior to this study, there was very little awareness of the state of ethics education and training in the country. The reaction from EPAC of the results was that we had found a lot more than they ever anticipated existed. This reaction should not go unnoticed. It highlights the importance of having done a study that gives a comprehensive view on what has, until now, largely been a series of disconnected efforts by individuals across the country. The message here is a strong one: there is a need for greater networking and communication between ethics practitioners and ethics educators. Opening such a dialogue will have a profound impact on the field.

A second impact of the study comes from the power of simply asking the question. Several people with whom we spoke had not heard of EPAC. They were also delighted to know that such a study was being carried out and were further surprised to know that there was a demand for ethics training for practitioners. The capacity to develop courses would not appear to be lacking in various educational institutions. Rather, courses apparently did not exist because there was no perceived demand for them. This implies that organizations, which express a demand for such training, will quickly influence schools, colleges and universities to develop programs where none currently exist.

There is a third impact of this study that is more long term in nature. If indeed there are several applied organizational ethics courses available, and practitioners are increasingly going to be taking them, then we will arguable have a more ethics-savvy managerial workforce. One ripple effect from this could well be that these ethics-trained managers will look to hire ethics-educated employees in the future, creating an increased demand for ethics education in full time university programs. Perhaps this EPAC study will be a step in the direction towards a future generation of business school and public

administration programs with ethics and related issues as core curriculum. This would be no small feat.

Kariann Aarup

Kariann Aarup (kariann@divertika.ca) works as a social entrepreneur, educator, research consultant, and freelance writer. She is currently pursuing her PhD at Hautes Etudes Commerciales. She is co-founder of Community Experience Initiative, which places management students in paid summer positions in Canadian organizations on the vanguard of social and environmental sustainability.



Nouveau répertoire de l'APEC des ressources d'enseignement et de formation en matière d'éthique accessibles au Canada

Introduction

de Cornelius von Baeyer, président de l'APEC

Conformément à son mandat de tenir à jour et d'améliorer les compétences et les normes de la profession, l'Association des praticiens en éthique du Canada (APEC) diffuse divers documents destinés à aider les praticiens en éthique à définir et à améliorer leurs compétences professionnelles. Ainsi, en juin 2001, l'Association a publié le **Profil des compétences des praticiens en éthique**, qu'on peut consulter sur le site Web de l'APEC. On y décrit les fonctions que les praticiens exécutent aussi bien que les connaissances et les habiletés qu'ils doivent posséder. L'APEC est aussi en train de préparer deux autres documents. Le premier est un **guide d'autoévaluation des compétences**, destiné à aider les praticiens à

établir leurs points forts et leurs faiblesses. (Un exemplaire du guide sera envoyé aux membres de l'APEC, tandis que les autres personnes devront l'acheter à un prix équivalant au droit d'adhésion à l'Association.) Le second est un **répertoire des ressources d'enseignement et de formation dans le domaine de l'éthique organisationnelle appliquée**, conçu pour aider les praticiens à déterminer à qui ils peuvent s'adresser pour combler les lacunes dans leurs compétences. Le répertoire initial a été établi pour l'APEC par Kariann Aarup, avec l'aide de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le répertoire sera tenu à jour et pourra être consulté sur le site Web de l'APEC. Pendant qu'elle travaillait au projet, M^{me} Aarup a dégagé un certain nombre de résultats et de conséquences de sa recherche, lesquels sont exposés ci-dessous.

Le projet d'inventaire des ressources

Par Kariann Aarup

Le projet de l'APEC visant à répertorier les ressources d'enseignement et de formation dans le domaine de l'éthique organisationnelle appliquée qui sont actuellement accessibles au Canada a donné des résultats intéressants et pourrait avoir des retombées plus intéressantes encore dans l'avenir.

Étendue et résultats de la recherche

Comme l'information devant être rassemblée est principalement destinée aux praticiens en éthique, on n'a répertorié que les cours et les programmes pouvant être suivis par des personnes qui travaillent, à l'exclusion donc de ceux qui ne sont offerts qu'aux étudiants inscrits à temps plein (ces derniers cours et programmes sont l'objet d'une communication présentée récemment par Jim Ridler, de l'école de commerce de l'Université Queen's, à l'Institut international de l'éthique publique).

Voici, en résumé, les résultats du projet d'inventaire de l'APEC.

Répartition des ressources selon les provinces

	C.-B.	ALB.	MAN./SASK.	ONT.	QC	ATL.	
Centres ou programmes d'éthique appliquée	0	0	0	7	4	2	13
Cours ponctuels d'éthique appliquée	13	5	4	9	4	0	35
Formation ou perfectionnement Des cadres	1	1	1	6	6	6	21
	14	6	5	22	14	8	69

La recherche a été menée dans 11 collèges communautaires, 26 universités et 9 écoles de commerce. En ce qui concerne les cours ponctuels, 15 sont offerts par des collèges communautaires et 20 par des universités. De ces 20 derniers cours, 10 sont offerts par les services de l'éducation permanente, 2 par les départements de philosophie et 8 par les facultés d'études commerciales. Des 21 programmes de

formation ou de perfectionnement des cadres examinés, 5 comportent un volet consacré à l'éthique. Pour tous les autres, on affirme qu'on peut y intégrer des cours d'éthique personnalisés, sur demande. La recherche englobait également les « ressources de formation professionnelle », à savoir essentiellement des organisations privées, ne faisant pas partie du réseau des établissements

d'enseignement. On a recensé onze de ces organisations : une en Saskatchewan et les dix autres en Ontario.

Retombées de la recherche

L'importance de la recherche, non seulement pour l'APEC et ses membres, mais aussi pour tout le secteur de l'enseignement et de la pratique de l'éthique au Canada, saurait difficilement être mise en doute. D'abord, avant cette recherche, on ne savait pas grand-chose de la situation de l'enseignement et de la formation en matière d'éthique au pays. L'APEC a été surprise des résultats, car nous avons répertorié beaucoup plus de ressources que l'Association croyait qu'il n'en existait. Ce fait mérite d'être souligné, car il montre qu'il était important de procéder à une recherche qui a permis d'obtenir une vue d'ensemble de ce qui se présentait largement, jusqu'à maintenant, sous la forme d'un ensemble d'efforts individuels, sans liens entre eux, à travers tout le pays. Le message est donc on ne peut plus clair : il faut renforcer le réseau de contacts et les liens de communication entre les praticiens et les éducateurs dans le domaine de l'éthique. L'établissement d'un tel dialogue aura des retombées de grande importance dans le secteur concerné.

Une deuxième retombée de la recherche résulte du simple fait de poser la question. Beaucoup de personnes auxquelles nous avons parlé ne connaissaient pas l'APEC. Elles étaient aussi très contentes de savoir qu'on effectuait une telle recherche, et elles étaient surprises d'apprendre que des praticiens souhaitaient avoir accès à de la formation en éthique. Ce n'est apparemment pas les moyens d'élaborer les cours qui manquent dans les divers établissements d'enseignement. Si des cours consacrés à l'éthique n'y sont pas offerts, c'est plutôt parce qu'on croit que la demande n'existe pas. Par conséquent, les organisations, pour peu qu'elles fassent savoir qu'elles ont besoin d'une telle formation, pourront facilement convaincre les écoles, les collèges et les universités d'établir les programmes souhaités, là où ils n'existent pas déjà.

La recherche aura une troisième retombée, à plus long terme celle-là. Si plusieurs cours d'éthique organisationnelle appliquée sont effectivement offerts et s'il est à prévoir que les praticiens seront de plus en plus nombreux à les suivre, on peut donc soutenir que nos cadres seront mieux formés en matière d'éthique. Et on peut supposer que ces cadres s'efforceront par la suite d'engager des personnes aussi bien formées qu'eux dans ce domaine, si bien que les universités, pour répondre à la demande, devront faire une place plus importante à l'éthique dans leurs programmes à plein temps. Cette recherche de l'APEC ouvrira peut-être la voie à une nouvelle génération de programmes d'études commerciales et d'administration publique dans lesquels l'éthique et les questions connexes seront au premier plan. Cela serait déjà tout un exploit.

Kariann Aarup

Kariann Aarup (kariann@divertika.ca) est créatrice d'organisations sociales, éducatrice, conseillère en recherche et rédactrice indépendante. Elle poursuit des études de doctorat à l'École des hautes études commerciales. Elle est cofondatrice d'un programme (l'Initiative d'expérience communautaire) dans le cadre duquel on offre à des étudiants en gestion des emplois d'été rémunérés dans des organisations canadiennes d'avant-garde dans les domaines du développement social et de la protection de l'environnement.



The Corporate Triplets: Social Responsibility, Governance and Ethics

By David Greenall

You know an issue is hot when Dilbert's boss talks about it. So when corporate social responsibility (CSR) was the topic of a recent Dilbert comic strip, its place in mainstream public consciousness was solidly confirmed.

Dilbert's boss had no problem talking the CSR talk, but he wasn't too keen on actually doing anything that would compromise his or his firm's position.

Awareness of CSR is one thing. Getting companies to take it seriously and "live" it is another matter. But fudging it is no longer an option. The current "crisis" in corporate governance (Enron, WorldCom et. al.) is forcing corporate Canada to get serious about CSR. While CSR and corporate governance are usually discussed as separate subjects, the fact is that they are tightly connected.

Companies are realizing that CSR represents a broadening of the traditional 'shareholder as primary stakeholder' model of corporate governance and accountability. The Conference Board's work in this field over the past 10 years has led us to conclude that CSR is 'the overall relationship of a company with its stakeholders.' Compare this with the OECD's recent definition of corporate governance as 'the full set of relationships between a company's management, its board, its shareholders and its other stakeholders such as the community.' Pretty similar stuff. Management guru Charles Handy touched on the rationale for broadening corporate governance models when he stated that today's company should not be regarded as a piece of property but rather as a *community*. This is a point of view that implies a new way of thinking about (i) the nature of ownership (i.e. how do we manage the boundary between private interest and public good?); (ii) to whom

and for what is a corporation responsible; and (iii) how a corporation should be governed.

Casting the corporate accountability net widely – taking a business-as-community approach – brings a range of ethical considerations into play. It compels firms to think about the social, economic and environmental implications of their actions, and the expectations of a diverse range of stakeholders. Research suggests that Canadians are increasingly embracing post-material values such as quality of life, environmental integrity and social equality. Companies concerned with broad stakeholder accountability should be thinking about aligning corporate governance and management practices with these values-based expectations.

What are the possible avenues for firms that want to deal more effectively with multiple accountability relationships and their ethical implications? Two recent developments offer radically different options. One is U.S. President Bush's '10-Point Plan for Corporate Responsibility.' It emphasizes accountability in the traditional business sense—protecting the interests of company shareholders. Its components are intended to strengthen the system of oversight, and to reinforce the line of ownership from shareholder to executive.

The other path is embodied in the shareholder resolutions submitted recently to Canada's "Big 5" banks by the money management firm Real Assets Investment Management (RAIM). These resolutions urge the banks to report on the social, environmental and ethical risks that "may significantly affect the company's short and long-term value, and how they might impact the business." RAIM also calls for disclosure of policies and procedures in place to manage these risks. Following this path will require companies to identify stakeholder values and interests in order to align with them. This path will also require them to implement governance models and management practices to ensure corporate performance meets stakeholder expectations. The Conference Board's research on societal value shifts

indicates that this might be the smartest route for a company seeking long-term sustainability.

Now if only Dilbert's boss would change his attitude . . .

David Greenall

David Greenall is a Senior Research Associate with The Conference Board of Canada. Some of his most recent work has examined corporate social responsibility and innovation, as well as the policy environment for corporate-Aboriginal relations. He may be reached at (613) 526 3090 or greenall@conferenceboard.ca.



Le triple défi des entreprises : la responsabilité sociale, la gouvernance et l'éthique

Par David Greenall

On sait qu'un dossier est vraiment d'actualité quand le patron de Dilbert en parle. Ainsi, quand il a été question de la responsabilité sociale des entreprises dans une bande dessinée récente de notre célèbre employé, on a eu confirmation que l'enjeu s'était solidement imposé dans la conscience publique.

Dans la bande dessinée en question, le patron de Dilbert n'avait absolument rien contre le principe de la responsabilité sociale des entreprises, tant et aussi longtemps qu'il n'était pas forcé, pour respecter ce principe, de faire quoi que ce soit pouvant compromettre la situation de sa propre entreprise.

C'est une chose d'être conscient de la responsabilité sociale des entreprises. C'en est une autre de convaincre les entreprises de prendre cette responsabilité au sérieux et de l'assumer dans la pratique. Il n'est toutefois plus possible d'esquiver le problème. La « crise » actuelle de gouvernance dans le monde des affaires (Enron, WorldCom et ainsi de suite) forcent les entreprises canadiennes à accorder beaucoup plus d'importance à la question de leur responsabilité sociale. La responsabilité sociale des entreprises et la gouvernance des entreprises sont habituellement considérées comme des questions distinctes, mais elles sont en fait étroitement liées.

Les entreprises se rendent compte que leur responsabilité sociale représente une extension du modèle traditionnel de gouvernance et de reddition de comptes des entreprises où « l'actionnaire est le principal intéressé ». Le travail exécuté par le Conference Board dans ce domaine au cours des dix dernières années nous amène à conclure que la responsabilité sociale de l'entreprise est « la relation globale de celle-ci avec tous ses partenaires ». Comparons avec la définition suivante de la gouvernance des entreprises proposée récemment par l'OCDE : « l'ensemble des relations entre la direction d'une entreprise, son conseil d'administration, ses actionnaires et ses autres partenaires, dont la collectivité ». Presque identique, non? Le gourou de la gestion Charles Handy évoque la raison pour laquelle il faut élargir les modèles de gouvernance lorsqu'il affirme que les entreprises d'aujourd'hui devraient être considérées comme des *collectivités* plutôt que comme des éléments d'actifs. Ce point de vue implique une toute nouvelle façon d'envisager la notion de propriété (Comment tracer la ligne entre l'intérêt privé et le bien public?), la responsabilité des entreprises (Envers qui et de quoi les entreprises sont-elles responsables?) et la façon dont les entreprises devraient être dirigées.

En donnant un sens aussi large à la notion de la responsabilité des entreprises qu'on le fait lorsqu'on considère celles-ci comme des *collectivités*, on fait intervenir toute une série de

considérations d'ordre éthique. Cela suppose que les entreprises doivent penser aux conséquences sociales, économiques et environnementales de leurs actions ainsi que tenir compte des attentes des divers groupes concernés. Les recherches semblent indiquer que les Canadiens attachent de plus en plus d'importance aux valeurs moins matérialistes, par exemple la qualité de vie, l'intégrité de l'environnement et l'égalité sociale. Les entreprises qui souhaitent étendre le champ de leur responsabilité à tous leurs partenaires devraient envisager d'accorder leurs méthodes de gouvernance et de gestion aux attentes des gens qui adhèrent à ces valeurs.

Mais que peuvent faire les entreprises qui veulent assumer plus efficacement les multiples aspects de cette nouvelle responsabilité et les obligations d'ordre éthique qui en découlent? Deux propositions récentes offrent des solutions radicalement différentes. La première est le plan en dix points pour assurer la responsabilité des entreprises proposé par le président Bush, aux États-Unis. Le plan s'appuie sur la responsabilité des entreprises dans le sens traditionnel du terme, visant à protéger les intérêts des actionnaires. Ses éléments sont destinés à renforcer le système de surveillance de même que la ligne de propriété, de l'actionnaire à la direction de l'entreprise.

La seconde voie est incarnée par les résolutions d'actionnaires proposées récemment aux cinq grandes banques canadiennes par la société de gestion de fonds Real Assets Investment Management (RAIM). Ces résolutions incitent vivement les banques à faire rapport des risques sociaux, environnementaux et éthiques susceptibles « d'avoir une incidence marquée sur la valeur à court terme et à long terme de l'entreprise ainsi que des répercussions que ces risques pourraient avoir sur l'entreprise ». La société RAIM demande en outre que les entreprises fournissent de l'information sur les politiques et les procédures mises en place pour assurer la gestion de ces risques. Pour se plier à cette sorte d'exigences, les entreprises devront cerner les valeurs et les intérêts des partenaires,

afin de pouvoir s'y accorder. Il faudra en outre qu'elles mettent en place les modèles de gouvernance et les méthodes de gestion nécessaires pour s'assurer que leur rendement répond aux attentes de ces partenaires. Les recherches du Conference Board sur l'évolution des valeurs de la société montrent que cette orientation est la meilleure carte des entreprises qui souhaitent assurer leur viabilité à long terme.

Si seulement le patron de Dilbert voulait bien changer d'attitude ...

David Greenall

David Greenall est associé de recherche principal au Conference Board du Canada. Certains de ses travaux les plus récents portent sur la responsabilité et l'innovation sociales dans les entreprises de même que sur le cadre stratégique des relations entre les entreprises et les Autochtones. M. Greenall peut être joint par téléphone, au (613) 526-3090, ou par courriel à l'adresse greenall@conferenceboard.ca.



Cooking the Books: The Challenge of Accounting Ethics

By Eric B. Litwack

Business ethics today is a complex and varied discipline. The recent revelations about 'creative accounting' practices at firms such as Enron and WorldCom have brought the issue of accounting ethics to the forefront. From these scandalous revelations, there may very well emerge a public good: the raising of the ethical bar for accounting procedures in North American business.

In this short paper I would like to indicate what I think are the three cardinal moral virtues of accounting ethics: transparency, the avoidance of conflicts of interest, and the upholding of effective regulation. I will conclude with some suggestions for improving the general efficiency and professional standards of accounting ethics.

First, to transparency. It should be apparent to all interested parties that the need for full disclosure and the corresponding avoidance of deception are basic goods in all professional transactions. Any professional, such as a physician, architect, or accountant, is morally obliged by the standards of his or her office to be clear and honest in all dealings with clients. This is true even when, in certain situations, it may seem easier or indeed downright tempting to engage in deceptive practices.

In the case of accountancy, such situations may be all too common. When vast sums of money are to be made, as for example at Enron, engaging in fiscal deception so as to maximise short-term profits may very well be seen as a minor compromise, or even worse, as a useful investment strategy. This is especially true when firms such as Arthur Andersen are not only hired by corporations as external auditors, but are among the highest paid consultants of these same institutions.

Transparency in accountancy involves a firm commitment to reveal any and all pertinent facts in response to enquiries concerning both the status and the history of financial transactions carried out by clients. The records of financial transactions, their coherence or lack thereof with other transactions, and the overall methods of investment and payment must be clearly analysed, without reference to any pre-set conclusion. Replies to inquiries concerning these matters must not only be clear and exact descriptions, but must make a conscious effort to avoid concealment. So, for example, if during the preparation of an annual report for a client, an external auditor should uncover discrepancies in tabulations or interpretations, this must not only be reported upon demand, but every effort must be made to bring such matters to the attention of the appropriate contact person or appropriate department within the firm. This should be done in an impartial manner, with an understanding that the auditor's recommendations may be accepted or rejected by the client. A waiver affirming that ultimate responsibility for such decisions rests with the client can be useful in these matters.

Clarity concerning professional roles is important for two reasons. First, because of the possibility of innocent errors of judgement or classification (these happen all the time), and secondly, because the auditor's role is to provide a clear description and overall analysis, not to recommend disciplinary action within the firm. They may, however, recommend re-structuring so as to avoid the sort of problems that they have discovered. If the auditors are internal, then it is still advisable for a separation of powers to exist within the firm which reduces the possibility of conflicts of interest in the execution of their duties.

There is a further aspect to the virtue of transparency. It involves the presentation of a clear report not just to the contracting parties, presumably a firm's senior executives, but to other stakeholders as well. These include both the firm's long-term and occasional investors, as

well as its corporate clients and regulatory bodies.

It is of the highest importance that transactions be classified precisely for what they are. In particular, the kind of cooking of the books which has been alleged against Enron, in which loans are re-classified as investments so as to maximise the statement of profits and minimise the appearance of debt, are to be avoided scrupulously. This practice is a clear violation of accounting transparency, and is utterly fraudulent. It generates distorted analyses, false investor confidence, and fiscal irresponsibility. The same is true of the use of other shady accounting practices recently in the news. These include opaque footnotes and bogus subsidiary company funds.

I now turn to the second moral virtue to be discussed, the avoidance of conflicts of interest. It is clear that an important cause of the recent wave of corporate scandals in the U.S. has involved contracting firms both as external auditors and as financial consultants. The fall from glory of Arthur Andersen, one of the most respected of accounting firms, is a case in point. By serving as both auditors and consultants to firms such as Enron, they gravely compromised their professional objectivity. The pressures placed upon accounting firms in such situations are likely to be negative. In effect, they will be expected to report what their clients want to hear, for fear of losing their lucrative consulting fees. The elimination of this sort of practice should be high on the corporate reformers' list.

What is to be done to encourage appropriate professional standards in Canada in accounting ethics? A first step, which extends to general issues of corporate compliance and enforcement, would be the standardising of legal standards across the country in the form of a Canadian equivalent of the American SEC. Alternatively, it is essential that the RCMP's Commercial Crime Sector be provided with the resources required to deal with cases of accounting fraud. In light of recent events, any proposed

government cut-backs in this area should be viewed as a matter of great concern.

The Canadian Institute of Chartered Accountants upholds the importance of professional standards, and has recently established a new review board called the Auditing and Assurance Standards Oversight Council. This is to their credit. However, there is a need to go beyond the Canadian tradition of relying heavily upon self-regulation in the area of professional ethics.

Optimally, appropriate regulations for professional conduct should not be merely internal to professional bodies. In order to have real clout, they must be legislated into law. This is why, to draw an analogy to biomedical ethics, increased attention is likely to be paid to the option of malpractice suits. In fact, it is likely that worries about possible litigation in the form of class-action suits on the part of investors and clients will help bring about changes in accounting practice. If this becomes a future trend, coupled with re-enforced government regulation, it will probably stimulate reform.

It is imperative that Canadian law, both criminal and civil, reflect this growing concern about accounting fraud. This convergence between law and morality can only strengthen professional standards. The time for moral and professional growth is now.

Eric Litwack

Eric B. Litwack, Ph.D. is a Montreal-based ethicist and philosopher. He has his own consultancy firm, Ethical Innovation Consulting, and has taught in both Canada and England. He recently presented a four-part mini-series on business ethics on CBC Radio entitled 'Money Morals'. He can be reached at: concept3@videotron.ca.



Tripatouiller les comptes : éthique et comptabilité

Par Eric B. Litwack

L'éthique dans le monde des affaires d'aujourd'hui est une question complexe, aux multiples facettes. Les révélations récentes au sujet des acrobaties comptables de sociétés comme Enron et WorldCom ont mis au premier plan la question de l'éthique dans les méthodes comptables. Toutefois, ces révélations scandaleuses pourraient bien avoir des conséquences salutaires au chapitre de l'intérêt public, et contribuer à renforcer les exigences d'éthique applicables aux méthodes comptables utilisées dans le monde des affaires en Amérique du Nord.

Dans ce bref exposé, j'aimerais parler de ce que je considère comme les trois vertus capitales de l'éthique dans les méthodes comptables, à savoir assurer la transparence, éviter les conflits d'intérêts et appliquer des règles efficaces. Je terminerai en suggérant quelques moyens pour améliorer l'efficacité générale et les normes professionnelles d'éthique dans le domaine de la comptabilité.

Donc, commençons par la transparence. Il devrait aller de soi pour toutes les parties intéressées que l'intégralité de l'information fournie et son corollaire, l'absence de tromperie, sont des éléments essentiels de toute opération professionnelle. Tout professionnel, qu'il s'agisse d'un médecin, d'un architecte ou d'un comptable, a l'obligation morale, en vertu des normes de sa profession, d'être clair et honnête dans ses rapports avec les clients. Cette obligation s'applique même dans les situations où il semble facile et où la tentation peut être grande d'adopter des pratiques trompeuses.

Dans le domaine de la comptabilité, ces situations sont parfois trop fréquentes. Lorsque des sommes colossales sont en jeu, comme c'était le cas dans l'affaire Enron, le fait de tromper le fisc de manière à maximiser les

bénéfices à court terme peut très bien apparaître comme un compromis sans conséquence ou, pire, comme une stratégie d'investissement efficace. Ce problème est d'autant plus grave lorsque des entreprises, comme Arthur Andersen, qui sont engagées par des sociétés en tant que vérificateurs externes, comptent également parmi les experts-conseils les mieux payés de ces mêmes établissements.

La transparence en matière de comptabilité suppose un engagement ferme à révéler la totalité des faits pertinents en réponse à des demandes de renseignements concernant l'état et l'historique des opérations financières effectuées par les clients. Les dossiers des opérations financières, leur concordance ou leur non-concordance avec d'autres opérations ainsi que les méthodes générales d'investissement et de paiement doivent être clairement analysés, sans se référer à une conclusion établie à l'avance. Lorsqu'on répond à ce genre de demandes, il faut non seulement communiquer des renseignements clairs et exacts, mais il faut aussi s'efforcer consciencieusement de ne rien cacher. Par exemple, si pendant l'établissement d'un rapport annuel pour un client, un vérificateur externe découvre des anomalies dans les tableaux ou les interprétations, il a non seulement l'obligation de les signaler sur demande, mais il doit aussi faire tout son possible pour les porter à l'attention de la personne ou du service concerné au sein de l'entreprise. Cela doit être fait de façon impartiale, étant entendu que les recommandations du vérificateur peuvent être acceptées ou rejetées par le client. Une disposition établissant qu'il incombe en dernier ressort au client de prendre une décision à cet égard peut être utile dans ce genre de situation.

La clarté concernant les fonctions professionnelles est importante pour deux raisons : d'abord, parce que des erreurs non frauduleuses de jugement ou de classement peuvent se produire (et se produisent fréquemment) et, en second lieu, parce que le rôle du vérificateur est de présenter une description claire et une analyse globale de la

situation, et non pas de recommander l'application de mesures disciplinaires au sein de l'entreprise. Le vérificateur peut toutefois recommander des mesures de réorganisation propres à prévenir les problèmes du genre de ceux qu'il a découverts. Si on fait appel à des vérificateurs internes, il est recommandé que ceux-ci exercent leurs fonctions en conservant leur indépendance par rapport à l'entreprise, afin de réduire la possibilité de conflits d'intérêts.

Une autre exigence est associée à la transparence, à savoir la présentation d'un rapport clair non seulement aux parties contractantes, le plus souvent les cadres supérieurs d'une entreprise, mais aux autres parties intéressées, notamment les investisseurs à long terme aussi bien qu'occasionnels dans l'entreprise de même que les entreprises clientes et les organismes de réglementation concernés.

Il est capital que les opérations soient classées dans les bonnes catégories. Il faut éviter scrupuleusement de tripatouiller les comptes de la façon dont on prétend qu'Enron l'a fait, c'est-à-dire en reclassant des prêts dans la catégorie des investissements, dans le but de gonfler l'état des bénéfices et de camoufler le plus possible les pertes. Cette façon de faire contrevient clairement à la règle de transparence dans la comptabilité et tient carrément de la fraude. Elle fausse les analyses, elle trompe les investisseurs et elle est irresponsable du point de vue financier. Les mêmes observations s'appliquent aux autres méthodes comptables frauduleuses qui ont fait les manchettes récemment, notamment les notes explicatives à peu près incompréhensibles et les fonds de filiales de façade.

Voyons maintenant la deuxième de ces vertus morales dont j'ai parlé plus tôt, l'exigence d'éviter les conflits d'intérêts. De toute évidence, une des principales causes des nombreux scandales qui ont éclaboussé récemment le monde des affaires aux États-Unis, est qu'on a retenu les services de sociétés à la fois comme vérificateurs externes et conseillers financiers. La

perte de crédibilité de Arthur Andersen, un des cabinets d'experts-comptables les plus respectés, fournit un excellent exemple. En agissant auprès de clients comme Enron à la fois en qualité de vérificateur et de conseiller, le cabinet a gravement compromis son objectivité professionnelle. Les pressions qui s'exercent sur les cabinets d'experts-comptables dans de telles situations sont le plus souvent néfastes, dans la mesure où ces cabinets risquent de se sentir obligés de mettre dans leurs rapports ce que leurs clients souhaitent y voir, de crainte de perdre des contrats de consultation lucratifs. Les artisans d'une réforme des entreprises devraient faire de l'élimination de ce genre de situations une de leurs priorités les plus pressantes.

Que faut-il faire pour favoriser l'application, au Canada, de normes professionnelles appropriées concernant l'éthique dans les méthodes comptables? Une première mesure, qui couvre les questions générales du respect, par les entreprises, des règles et des exigences établies, consisterait à uniformiser les normes obligatoires dans tout le pays, sous la forme d'un équivalent canadien de la Securities and Exchange Commission, aux États-Unis. Il est également indispensable qu'on donne à l'escouade des infractions commerciales de la GRC les moyens de s'occuper des affaires de fraudes comptables. À la lumière des événements récents, toute réduction des dépenses envisagée par l'État dans ce domaine devrait être considérée comme un sujet de grave préoccupation.

L'Institut canadien des comptables agréés est conscient de l'importance des normes professionnelles et a récemment établi un nouveau comité d'examen qui porte le nom de Conseil de surveillance de la normalisation en vérification et certification. Cette initiative est tout à l'honneur de l'Institut. Cependant, il faut maintenant aller au-delà de la tradition au Canada, de s'en remettre largement à l'autoréglementation dans le domaine de l'éthique professionnelle.

L'idéal serait que la conduite des professionnels ne soit pas uniquement régie par des normes internes établies par les organismes qui les représentent. Pour avoir vraiment du mordant, il faudrait que ces normes soient intégrées dans des lois. C'est pourquoi, si on établit un parallèle avec l'éthique dans le domaine biomédical, on portera vraisemblablement plus d'attention à la possibilité de poursuites pour faute professionnelle. De fait, il est probable que la crainte de poursuites sous la forme de recours collectif de la part d'investisseurs et de clients contribuera à faire évoluer la pratique de la comptabilité. Si cela se produit, et si l'État renforce sa réglementation, il est plus probable qu'on assiste à une réforme.

Il est impératif que le droit au Canada, aussi bien pénal que civil, s'adapte aux préoccupations croissantes des gens à l'égard des fraudes comptables. Cette convergence du droit et de la moralité ne peut que renforcer les normes professionnelles. Le temps d'élever les valeurs morales et professionnelles est maintenant venu.

Eric Litwack

Eric B. Litwack (Ph.D.) est un éthicien et un philosophe qui vit à Montréal. Il possède sa propre entreprise d'expert-conseil, Ethical Innovation Consulting, et il a enseigné au Canada et en Angleterre. Il a récemment présenté, à la chaîne anglaise de la radio de Radio-Canada, une brève série de quatre émissions sur l'éthique dans le monde des affaires, série intitulée « Money Morals ». On peut communiquer avec lui à l'adresse concept3@videotron.ca



I IPE 2002 Snapshot

By Norman Steinberg

This year's conference of the International Institute for Public Ethics was held in Brisbane Australia in conjunction with the Australian Association for Professional and Applied Ethics. It followed upon the very successful I IPE 2000 event held in Ottawa. Academics and practitioners from around the world gathered to discuss the theme *Reconstructing the Public Interest in a Globalizing World*.

The Canadian perspective was well represented from a number of angles. It ranged from a keynote presentation by Janice Cochrane, Co-Champion for Values and Ethics in the Public Service of Canada, who talked about strengthening public trust in government institutions through values and ethics, to a workshop discussion about Business Ethics Education which included Wes Cragg, Brian Grainger and James Ridler. Norman Steinberg and Michel Brazeau talked about applied public sector ethics while other Canadians such as David Shugarman and Wes Cragg made valuable contributions to the international dimension of ethics in discussions about democracy and globalization and humanitarian intervention.

In addition to the core theme of public interest reconstruction, additional issues of national and international significance were debated during the conference. These included responding to asylum seekers and displaced persons, and international terrorism. The uncanny link between the last subject and the death of more than 100 Australians in Bali due to terrorism less than a week after the conference ended will always remain with me. That is because much of the informal discussions during breaks and meals, as well as some of the formal sessions concerned the morality of the 'Bush initiative on Iraq'.

Norman Steinberg

Norman Steinberg is on the Board of Directors of EPAC and the Senior Ethics Counsellor of Public Works and Government Services Canada. He can be reached at 819-956-2971 or norman.steinberg@pwgsc.gc.ca.



Aperçu de la conférence de 2002 de l'IIEP

Par Norman Steinberg

Cette année, la conférence de l'Institut international de l'éthique publique (IIEP) a été présentée à Brisbane, en Australie, en association avec l'Australian Association for Professional and Applied Ethics. La conférence faisait suite à la très fructueuse rencontre de 2000 de l'Institut, tenue à Ottawa. Des universitaires et des praticiens du monde entier se sont réunis pour discuter du thème de la reconstruction de l'intérêt public dans le contexte de la mondialisation.

Différents aspects de la perspective canadienne y ont été très bien exposés, notamment dans un discours liminaire de la cochampionne des valeurs et de l'éthique à la fonction publique du Canada, Janice Cochrane, qui a parlé du renforcement de la confiance de la population à l'égard des institutions gouvernementales grâce aux valeurs et à l'éthique, ainsi que dans le cadre d'un atelier de discussion au sujet de l'enseignement de l'éthique des affaires auquel ont participé Wes Cragg, Brian Grainger et James Ridler. Norman Steinberg et Michel Brazeau ont, quant à eux, parlé de l'éthique appliquée dans le secteur public, tandis que d'autres Canadiens, tels que David Shugarman et Wes Cragg, ont abordé

d'une manière des plus intéressantes la dimension internationale de la question, plus particulièrement sous l'angle de la démocratie, de la mondialisation et de l'aide humanitaire.

Parallèlement au thème central de la conférence, à savoir la reconstruction de l'intérêt public, les participants ont débattu d'autres questions de portée nationale et internationale, notamment les mesures à prendre à l'endroit des demandeurs d'asile et les personnes déplacées ainsi qu'à l'égard du terrorisme international. Je n'oublierai jamais, à cet égard, que plus d'une centaine d'Australiens ont perdu la vie dans l'attentat terroriste, à Bali, moins d'une semaine après la fin de la conférence. Le sujet qui revenait constamment dans les discussions des gens, pendant les pauses et les repas ainsi que dans certaines séances plus officielles de la conférence, était en effet celui de la moralité de l'attitude du président Bush à l'endroit de l'Irak.

Norman Steinberg

Norman Steinberg fait partie du conseil d'administration de l'APEC et est le conseiller principal en matière d'éthique de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. On peut le joindre par téléphone au (819) 956-2971 ou par courriel à l'adresse norman.steinberg@pwgsc.gc.ca.



Book Review: Community Values in an Age of Globalization

Reviewed by Jane Garthson

Edited By Marsha Hanen, Alex Barber & David Cassels, © 2002 The Sheldon M. Chumir Foundation, 302 Pages.
Free download at
www.chumirethicsfoundation.calgary.ab.ca
or \$12.50 in soft cover by calling
(403) 244-6666.

This book is a collection of remarks given at the Symposium of the same name in Calgary April 26 – 28, 2002. It includes brief bios of the presenters.

Reading the speeches and presentations is no substitute for hearing them delivered in person. However, the book makes excellent, thoughtful reading on a range of very current and critical subjects. The symposium took place shortly before the G8 Summit in Kananaskis, and it is unfortunate that there was little overlap in the attendees.

Joel Bell's introduction sets out the context for challenging our thinking. The book then kicks off strongly with Can Democracy Survive Globalization in an Age of Terrorism, by Benjamin Barber. The next section includes strong local and regional perspectives ranging in their definition of local from Gretchen Mann Brewer (former Mayor of Victoria) to Russell Hemingway discussing elections in the USA! The Reverend Margaret Waterchief adds a welcome Aboriginal and spiritual note in this section.

Stephen Lewis follows with a very effective keynote highlighting key problems in globalization. He gives very disturbing examples, and other cases where much is being done despite very limited resources. I will long remember his meeting with a young women in

Africa about to die of AIDS, leaving three young orphan children who could have had a mother for another seven to ten years if there had just been some medicine.

Other speakers well worth reading include Naomi Klein, Bronwyn Drainie, John Stackhouse, Michael Valpy and Stuart Walker.

The book closes strongly with Lloyd Axworthy's remarks on Global Governance and Institutional Legitimacy. His anecdotes are very well chosen, and his comments alone are worth the effort of the download or purchase.

The Foundation has done a good service to anyone interested in ethics by making these presentations so readily available to those of us who missed the symposium.

Jane Garthson

Jane Garthson, Principal Consultant of Mills Garthson & Associates, a Toronto-based firm consulting in leadership and ethics to Canada's voluntary sector. Jane is a past chair of EPAC. Contact her at (877) 645-5417, jane@millsgarthson.ca or www.millsgarthson.ca.



Revue du livre : Les valeurs collectives à l'ère de la mondialisation

Compte rendu par Jane Garthson

Coordonnateurs de la publication :
Marsha Hanen, Alex Barber et David Cassels.
© 2002 The Sheldon M. Chumir Foundation,
302 pages.
Le document peut être téléchargé gratuitement
à l'adresse
www.chumirethicsfoundation.calgary.ab.ca
ou on peut en commander un exemplaire
(couverture souple), au prix de 12,50 \$, en
appelant au (403) 244-6666.

L'ouvrage contient diverses observations formulées durant le colloque qui a eu lieu à Calgary, du 26 au 28 avril 2002. On y trouve également de courtes biographies des personnes qui y ont fait des exposés.

Ce n'est pas la même chose de lire le texte des exposés que d'y avoir assisté en personne. Cependant, l'ouvrage est riche en réflexions intéressantes sur des sujets cruciaux et tout à fait d'actualité. Le colloque a eu lieu peu de temps avant le sommet du G8 à Kananaskis et il est dommage que très peu de personnes aient participé aux deux événements.

L'introduction de Joel Bell établit le contexte de remise en question de notre conception des choses. Puis l'ouvrage démarre en trombe avec le chapitre de Benjamin Barber intitulé *Can Democracy Survive Globalization in an Age of Terrorism*. Dans le chapitre suivant, Gretchen Mann Brewer (l'ancienne mairesse de Victoria) propose sa définition de collectivité locale et régionale, tandis que Russell Hemingway parle des élections aux États-Unis dans cette même perspective locale et régionale. La révérende Margaret Waterchief ajoute avec bonheur une dimension autochtone et spirituelle à l'ouvrage.

Dans le chapitre suivant, Stephen Lewis aborde avec beaucoup d'efficacité les principaux problèmes liés à la mondialisation. Il présente des cas troublants ainsi que d'autres situations où on fait beaucoup avec des ressources très limitées. Je me souviendrai longtemps du récit de sa rencontre, en Afrique, avec une jeune femme sur le point de mourir du sida, laissant trois jeunes orphelins, qui auraient pu avoir une mère pendant encore sept ou dix ans, pour peu que celle-ci ait eu accès aux médicaments appropriés.

Les chapitres consacrés aux exposés de Naomi Klein, Bronwyn Drainie, John Stackhouse, Michael Valpy and Stuart Walker sont également très intéressants.

L'ouvrage se termine avec force par les observations de Lloyd Axworthy sur la conduite des affaires publiques à l'échelle mondiale et la légitimité institutionnelle. Ses anecdotes sont très bien choisies et ses observations valent à elles seules l'effort de télécharger ou d'acheter l'ouvrage.

La Fondation a rendu un grand service à toutes les personnes qui s'intéressent à l'éthique en permettant à celles qui n'ont pu assister au colloque de se procurer facilement le texte des exposés qui y ont été présentés.

Jane Garthson

Jane Garthson est experte-conseil principale chez Mills Garthson & Associates, une entreprise installée à Toronto qui offre des services de conseil dans le domaine du leadership et de l'éthique aux organismes bénévoles du Canada. Mme Garthson a déjà été présidente de l'Association des praticiens en éthique du Canada. On peut la joindre au (877) 645-5417, à l'adresse jane@millsgarthson.ca ou en passant par le site www.millsgarthson.ca.

About This Magazine

The bi-annual EPAC Magazine is a forum for the in-depth discussion of issues of interest to EPAC members. All EPAC members are welcome to submit their experiences and advice, analyses and critiques, views and opinions. Please send them in French, English, or both languages to the editor (see below).

Sponsorship for a single edition costs \$400.00 and covers the printing and shipping of the Magazine (200 copies). We print the name, contact address and website of sponsors on the front page of sponsored editions. Please contact the editor for further details.

EPAC acknowledges the support by Public Works and Government Services Canada (PWGSC) for the French translations in this Magazine. PWGSC is committed to high ethical standards in serving Canada. An excellent bilingual Values & Ethics glossary developed by PWGSC is available at:

http://www.translationbureau.gc.ca/pwgsc_inter_net/english/03_tools/03_pubs/en/x20.htm

Deadlines for contributions are 1 October (Fall edition) and 1 April (Spring Edition). All entries are © and responsibility of the undersigning authors.

Marc Saner

Marc Saner is on the Board of Directors of EPAC, a Senior Advisor at the Institute On Governance (www.iog.ca) and an Adjunct Research Professor at Carleton University in Ottawa. He can be reached at (613) 562-0090 or msaner@iog.ca.

COPYRIGHT NOTICE / DROITS D'AUTEUR
All entries are © the undersigning authors
© Les auteurs - tous droits réservés

À propos de cette revue

Le magazine semestriel de l'Association des praticiens en éthique du Canada (APEC) est une tribune pour discuter en profondeur des sujets d'intérêt pour les membres de l'APEC, qui sont tous invités à nous faire part de leurs expériences, avis, analyses et critiques, points de vue et opinions (en les faisant parvenir, en français, en anglais ou dans les deux langues au rédacteur (Marc Saner).

Le prix d'une commandite est de 400 \$ pour une seule édition; ce montant comprend les frais d'impression et d'expédition du magazine (200 exemplaires). Nous indiquons les nom et adresse de la personne-ressource ainsi que le site Web du commanditaire, sur la page couverture des éditions commanditées. Veuillez, S.V.P. communiquer avec le rédacteur.

APEC est reconnaissant pour le soutien qu'a fourni TPSCG à ce qui a trait aux traductions françaises qui ont apparu dans cette publication. TPSCG s'engage à servir le Canada avec des normes en matière d'éthique de haute qualité. Un excellent lexique bilingue des valeurs de gestion et de l'éthique a été développé par TPSCG. Ce répertoire est disponible à:

http://www.translationbureau.gc.ca/pwgsc_inter_net/francais/03_tools_f/03_pubs_f/fr/x20.htm

Vos communications doivent nous parvenir avant le 1^{er} octobre (pour le numéro de l'automne) ou le 1^{er} avril (pour le numéro du printemps). Toutes les communications seront la responsabilité des auteurs et protégées par le droit d'auteur.

Marc Saner

Marc Saner fait partie du conseil d'administration de l'APEC, conseiller principal à L'Institut sur la gouvernance (www.iog.ca), et professeur adjoint à l'université de Carleton. On peut le joindre par téléphone au (613) 562-0090 ou par courriel à l'adresse msaner@iog.ca.